

## VOIES ET MOYENS

## LOI DE FINANCE PROVISOIRE

La Chambre se forme en comité des voies et moyens sous la présidence de l'honorable M. Morand.

L'hon. E. N. RHODES (ministre des Finances) propose la résolution suivante:

La Chambre décide que pour faire face aux subsides votés à Sa Majesté pour défrayer certaines dépenses du service public au compte de l'année financière se terminant le 31 mars 1936, la somme de \$17,482,200.61 soit imputée sur le Fonds du revenu consolidé du Canada.

M. POULIOT: Puis-je demander au ministre si dans cette somme on a inclus un montant destiné à acquitter les frais de déplacement des députés au cours du congé parlementaire?

L'hon. M. RHODES: Non, cela fera l'objet d'une inscription aux crédits supplémentaires.

(La motion est adoptée.)

Rapport est fait de la résolution qui est lue la 2<sup>e</sup> fois et adoptée.

L'hon. M. Rhodes demande alors à déposer un projet de loi (bill n° 84) tendant à accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent destinées au service public pour l'année financière expirant le 31 mars 1936.

La motion est adoptée, le projet de loi est lu une 1<sup>re</sup> et une 2<sup>e</sup> fois, étudié en comité, rapporté, lu une 3<sup>e</sup> fois et adopté.

La séance, suspendue à 3 heures 30 minutes, est reprise à 8 heures.

## Reprise de la séance

## SA MAJESTE LE ROI

## RÉPONSE À LA LOYALE ADRESSE DU SÉNAT ET DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre): Monsieur l'Orateur, la réponse de Sa Majesté à la loyale adresse du Sénat et de la Chambre des communes est arrivée à Ottawa aujourd'hui. Comme c'est aujourd'hui l'anniversaire de naissance de Sa Majesté, j'ai cru que cette adresse devait être lue aussitôt que possible, et l'occasion s'en présente maintenant. Voici la réponse que le roi a signée de sa propre main:

Membres du Sénat et de la Chambre des communes du Canada,

Je vous remercie de tout cœur pour les expressions loyales et affectueuses de Votre Adresse qui m'a été présentée par le Premier Ministre du Canada, au Palais de Saint-James, lors de l'événement historique du 8 mai, lorsque les représentants de tous les Dominions d'outre-mer se sont réunis pour nous complimenter, la Reine et moi, et pour nous offrir leurs félicitations et leurs bons souhaits. Aussi longtemps que nous

[L'hon. M. Rhodes.]

vivrons, nous n'oublierons jamais, la Reine et moi, cet événement unique et merveilleux de même que les paroles émouvantes prononcées par M. Bennett et par ceux qui l'ont suivi. Dans ma réponse, j'ai tenté d'exprimer les sentiments dont mon cœur était plein, sentiments de gratitude, de fierté dans tous mes peuples, de bonheur de voir tous leurs représentants réunis pour nous féliciter dans notre propre maison avec un esprit familial.

Votre Adresse rappelle les années mémorables par lesquelles nous avons passé, les années de guerre suivies des années de difficultés économiques et de misère. L'histoire n'oubliera jamais la façon dont mon peuple du Canada s'est allié à tous mes autres peuples lorsque le danger nous a assaillis. En ce jour d'actions de grâces, n'oublions pas les mutilés et les veuves de guerre, ou ceux qui souffrent du chômage dans cette période angoissante de paix. C'est seulement par l'aide mutuelle que la dépression peut être combattue, les chances d'emploi augmentées, le bonheur et la prospérité restaurés.

Il est aussi question dans Votre Adresse des changements dans les relations politiques dont mon règne a été témoin. Aucun de mes motifs de joie n'est plus grand que le suivant: les limites de la liberté et de l'autonomie ont été reculées, le Canada et les autres Dominions d'outre-mer ont atteint le statut complet de nation, mais ils demeurent cependant réunis par une commune allégeance à la Couronne, et les liens de l'amitié et de la fraternité sont plus solides que jamais auparavant. Je me réjouis de ce que mon Jubilé d'argent ait offert un exemple mémorable de cet esprit de famille. Conservons ce sentiment et accomplissons ensemble la grande tâche qui incombe à toutes les nations de l'empire britannique: maintenir élevé l'idéal du dévouement, de la liberté et de la paix.

J'ai été touché des mots de bonté et d'affection avec lesquels vous avez parlé de la Reine qui, pendant tout mon règne, a partagé mes joies et mes tristesses, mes travaux et mes loisirs. Je vous remercie aussi de votre allusion aux visites de membres de ma famille: par leur intermédiaire, je peux me tenir en contact intime avec l'expansion et les progrès de mes peuples d'outre-mer.

Je vous remercie de vos prières, et je demande que la bénédiction de la Divine Providence descende sur mon peuple du Canada, lui apportant le bonheur et la paix.

Georges, R.I.

## COMMISSION HYNDMAN

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. IAN MACKENZIE (Vancouver-Centre): Monsieur l'Orateur, cet après-midi, le ministre des Pensions et de la Santé nationale a déposé un rapport volumineux de la commission Hyndman sur le chômage au sein des anciens combattants. Le ministre est-il en état d'apprendre à la Chambre si le Gouvernement se propose de soumettre ce rapport à un comité spécial de la Chambre ou d'en disposer autrement.

L'hon. D. M. SUTHERLAND (ministre des Pensions et de la Santé nationale): Nous n'en sommes encore arrivés à aucune décision, mais j'espère faire une déclaration dans un jour ou deux.